

<p>Date de convocation : 22/05/2023</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	---

Le vingt-six mai deux mil vingt-trois à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Pierre DURIEUX, Jean Paul GRANGE, Fabienne MANOHA, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Christophe MOULIN, Emeline MOUNIER, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON (14).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Christophe MOULIN), Hélène DREVET (pouvoir à Pierre DURIEUX), Pascal GOUY (pouvoir à Fabienne MANOHA), Isabelle MEYNET (pouvoir à Emeline MOUNIER), Colette MORIN (pouvoir à Pascale MERLE), Fanny MOURIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Marie Laure OUDIN (pouvoir à Catherine MARCON), Thierry SABOT (pouvoir à Jean Paul GRANGE), Robert VALLAT (pouvoir à Patricia SOUCHON) (9).

Madame Catherine MARCON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Subvention à l'association Velay Synergie.

DCM 20230526-4

Monsieur Jean Paul GRANGE fait lecture d'un courrier de l'association Velay Synergie sollicitant une aide de la Commune pour la participation aux Grands Prix Nationaux de Musique en mai 2023. Il est précisé que le transport coûte 3120 € et les frais logistiques 3241.50 € soit 6361.50 €.

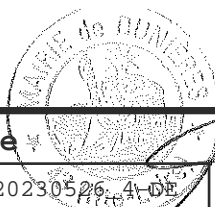
Monsieur Jean Paul GRANGE rappelle que la Commune n'aide pas les associations pour leurs dépenses de fonctionnement dont les déplacements.

Il propose de verser la somme de 500 € / an à Velay Synergie en dédommagement de leur participation aux commémorations nationales.

Le Conseil Municipal, à la majorité moins 3 abstentions (Emeline MOUNIER, Florian CHAUDIER, Pierre DURIEUX)

- Valide le versement d'une subvention annuelle de 500 € à VELAY SYNERGIE en dédommagement de leur présence lors des cérémonies.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,



AR Prefecture

043-214300873-20230526-DCM20230526-4-DE
Reçu le 07/06/2023